



## **Programme ENGAGEMENT**

### **CV abrégé FRQ – informations attendues**

**Contenu du CV abrégé :** Tous les points énumérés ci-dessous dans les sections 1 à 3 qui s'appliquent doivent être obligatoirement précisés. De plus, pour les points marqués d'un astérisque (\*) vous devez apporter les renseignements demandés, même s'ils ne s'appliquent pas. Le cas échéant inscrivez « Ne s'applique pas ».

**Règles de présentation:** 3 pages maximum par CV abrégé (format lettre), document enregistré au format PDF non protégé par un mot de passe. Dès lors que ces conditions sont respectées, l'ordre des sections et le visuel de votre CV abrégé est libre.

**Clarté et lisibilité :** le contenu doit être facilement lisible et clairement présenté.

\* Nom, \*Prénom

#### **1. Secteur de recherche ou d'activité qui représente votre expertise**

- Sciences naturelles et génie
- Santé
- Sciences sociales et humaines
- Arts et lettres
- Autre

#### **2. Formation et / ou emploi(s)**

- \*Formation académique et/ou professionnelle, diplôme(s) obtenu(s) ou en cours avec les dates de début et de fin pour chaque formation.
- \*Emploi(s) : préciser l'employeur, le poste occupé ainsi que les dates de début et de fin.
- Statut en recherche : Chercheur ou chercheuse universitaire ; Chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne ; Chercheur ou chercheuse de collège ; citoyen ou citoyenne.

#### **3. Expérience professionnelle, leadership et implication**

- Toute expérience, professionnelle ou autre, permettant d'évaluer l'admissibilité, la compétence et la pertinence de votre contribution au projet dans le cadre de ce programme
- Gestion ou coordination d'événements, de projets ou d'infrastructures
- Brevets
- Financement obtenu (subventions de recherche, chaires de recherche, contrats de recherche)
- Participation à des comités
- Prix et distinctions
- Réalisations et performances artistiques
- Activités de diffusion et de transfert de connaissances (publications, conférences, œuvres artistiques ou littéraires, etc.)
- Activités d'encadrement (formation et supervision de personnel hautement qualifié : étudiants et étudiantes, postdoctorants et postdoctorantes, personnel de recherche)
- Implication dans votre milieu ou votre communauté